



Sommaire

Titres Restaurants pour télétravailleurs.....	1
Projet campus Toulouse Est.....	1
Evolution des data-centers Ile de France.....	1
Rapport 2017 médecins du travail.....	1
Enjeux 2018 des UPR et domaine fibre.....	1
Approbation des comptes 2017 du CE.....	2

Titres Restaurants pour télétravailleurs

Pour rappel

La restauration collective est une prérogative des ASC (Activités Sociale et Culturelle) du CE. Depuis 2005 les élus ont délégué cette gestion à l'entreprise pour un budget de près de 100M€ ! Les titres restaurant sont alloués aux salariés en l'absence de restauration collective.

Analyse de la CFE-CGC Orange

Pas d'opposition de principe à cette proposition mais de trop nombreuses questions restent en suspens et nous empêchent de nous positionner sans aucune analyse d'impact préalable ni sans savoir si la Direction est capable de mettre en œuvre cette résolution. Et que penser de l'impact opérationnel sur les 12 000 managers qui aujourd'hui sont en charge de la gestion des TR pour le compte des RH ? Nous votons contre en l'état actuel ! Nous restons dubitatifs sur les motivations soudaines de certaines OS après 13 ans de léthargie...

Projet campus Toulouse Est

Suite du dossier présenté le 21 février

Nous avons demandé des mesures d'accompagnement des salariés concernant les moyens de transport en commun lié à ce déménagement en périphérie de Toulouse. Toujours rien à ce jour !

Evolution des data-centers Ile de France

Le dossier présenté par la DIF (Direction des Infrastructures)

Nos besoins d'hébergement évoluent avec à la croissance des nouveaux services (Cloud, Big Data, 5G...) Les DC (data-centers) ne sont plus adaptés aux exigences des nouvelles générations de serveurs. 7 DC ont déjà été fermés, 5 autres vont suivre. Orange souhaite conserver cette activité en

interne. Le projet DC2020 c'est 150M€ pour la construction deux nouveaux DC sur le modèle de Val-de-Reuil d'ici à 2020.

Analyse de la CFE-CGC Orange

Mr Benatar nous répond qu'il n'est pas encore décidé de rapatrier les équipements mobiles dans les DC centralisés, il s'agit d'une position d'attente prudente. Nous alertons sur les règles de sécurité de DC centralisés, la reconnaissance des compétences pour les exploitants sur des sites à fermer et les mesures d'accompagnement adéquates.

Rapport 2017 médecins du travail

Le dossier présenté

La présentation du rapport d'activité par le médecin coordonnateur Mme Pirlot a éclairé les élu.e.s du CE sur les risques psycho-sociaux du management de premier niveau. Les acteurs développent un sentiment de culpabilité car ils sont placés dans une injonction contradictoire entre l'obligation managériale de développer la qualité de vie au travail et leur obligation de gérer la charge de travail. Le médecin coordonnateur préconise de développer les pratiques de co-développement en petits collectifs pour trouver des marges de manœuvre.

Analyse de la CFE-CGC Orange

La CFE-CGC Orange apprécie la qualité de la restitution du médecin coordonnateur. Le nombre de jours d'absences pour maladie est inversement proportionnel à la rémunération du personnel de la DTSI. La CFE-CGC Orange s'interroge sur l'absence d'analyse de la direction.

Enjeux 2018 des UPR et domaine fibre

Ce que présente la direction

Les 5 UPR (Unités de Pilotage Réseau) ont pour mission de construire les réseaux, piloter et optimiser les investissements, respecter les engagements clients en production et en qualité

de service et contribuer au CA (Chiffre d’Affaire) par le développement des prestations externes.

- ♦ Sur le réseau mobile nous avons pour ambition de rester 1^{er} opérateur sur la couverture 4G et les débits, de garantir de bons taux de couverture et débit en zone rurale. Cela se traduira par une forte augmentation de sites neufs (atteindre l’objectif d’avoir 100% de nos sites en 4G fin 2019). A noter que les opérateurs ont pris des engagements vis-à-vis du gouvernement.
- ♦ Sur le réseau fixe il est prévu une intensification des activités de programmation de tous nos réseaux THD, une augmentation de la production de nouveaux NRO (Nœud Raccordement Optique). S’ajoute la mise en œuvre du programme All IP qui propose des solutions IP à l’ensemble de nos clients. Il aura pour conséquence la migration des offres ATM vers des offres sur GE en mutant les accès des DSLAM ATM vers les DSLAM GE, l’arrêt de commercialisation du service sur RTC et le lancement de l’arrêt technique à partir de fin 2018 pour fermer les premières plaques géographiques fin 2023.
- ♦ Sur le déploiement du FTTH, le pilotage des programmes sera repris par l’ensemble des UPR, le programme ZLIN (raccordement en fibre des immeubles neufs) se développe du fait de l’extension des zones FTTH, il est un bon apport pour le CA. Il est également prévu une accélération de la production des accès fibre pour les entreprises (FTTE).
- ♦ Globalement les effectifs subiront une baisse de 710 salariés (- 24%) du fait des départs à la retraite sur la période 2018 - 2020 ; ceux-ci seront partiellement compensés par le recrutement de 400 à 450 salariés (interne et externe) minimum ramenant le ratio à -10%, mais qui seront fonction de l’activité.

Analyse de la CFE-CGC Orange

Il n’est pas prévu de réduction du nombre d’établissement, mais certaines activités seront attribuées à une ou deux UPR avec une responsabilité nationale. Nous dénonçons le recours à des Centres de Services dont le contrat garantit un volume d’activité minimum. Ces contrats aboutissent à une diminution de la masse salariale Orange, en outre, la Direction n’a

présenté aucun bilan économique de cette organisation. Une majorité d’élus au CE a voté une résolution mettant en évidence le caractère dogmatique de ce projet.

D’autre part, nous craignons que la Direction étudie la délocalisation à l’étranger de certaines activités, comme le projet d’exploitation des systèmes de transmission délocalisé en Roumanie chez Nokia qui a eu pour conséquence de supprimer les GSAT (Groupe de Supervision Accueil des Tickets) à la Direction des Réseaux. Délocalisation qui pourrait être étendue à des activités plus stratégiques. Nous serons vigilants sur le maintien de bonnes conditions de travail pour les salariés impactés par ces réorganisations.

Enfin, nous dénonçons dans ce projet la mise en place d’une nouvelle direction rattachée directement à la DTRS/DC pour prendre en charge les problématiques opérationnelles transverses aux UPR dont la Fibre et les RIP (Réseau d’Initiative Public). Selon nous, ceci préfigure un rattachement des UPR aux DO et une reconfiguration du périmètre de la DTSI. Et nous dénonçons que la DTSI veuille le faire sans respect des IRP (Instance Représentative du Personnel) d’où l’objet d’une résolution et du mandat donné à la secrétaire du CE d’avoir recours au TGI (Tribunal de Grande Instance).

Approbation des comptes 2017 du CE

Une histoire de trésorier et de commissaire aux comptes

A l’instar de la commissaire aux comptes, nous saluons la tenue des comptes. La trésorerie de la DTSI présente un solde positif de 4 Millions d’euros. Les élus CFE CGC Orange ont demandé une redistribution vers les salariés avant la mise en place des CSE (Comité Social Economique). Nous réitérerons notre demande à un prochain CE en espérant convaincre les élus du CE de disposer d’une trésorerie ASC en rapport avec le besoin en fond de roulement. Les élus CFE-CGC Orange militent pour une gestion optimisée des ressources sans transfert vers le CCUES. Nous attendons la publication des comptes CCUES pour demander un retour de cotisation, à redistribuer vers les salariés dès que possible sans attendre la période électorale de novembre 2019

Vos
représentants
CFE-CGC
Orange

Vos élu(e)s au CE DTSI :

Sophie FEJOZ – 06 73 89 87 31
Isabelle LEPRETRE – 06 08 49 88 84
Thierry BLACHERE – 06 47 99 07 87
Laurent BEDROSSIAN – 06 85 40 18 29
Didier COQUILLE – 06 83 98 22 84
Christophe LOUIS – 06 71 27 12 58
Bruno MOREAU – 06 71 01 12 60
Jean-Mary SAROTTE – 06 86 79 37 65
Votre Représentant Syndical
François-Xavier BOUTIN – 06 72 75 22 32

Commissions :

ASC : C.DUBOISSET, R.TEISSANDIER, R.BELLAVIA, JC. WERGUET, C.SCHWEYER
EMF : L.BELILI, N.BELARBI, S. FEJOZ, J.PELEGRIAN-BOMEL, H.CLIPET
EEM : S.GOURIOU, JL. DELFOUR, M.BELLOTTI, A.BISBAL, J.LEROY
Egalité Pro : I.BEKAYE, A.BISBAL, A.HABAY
Handicap : L.VINEZ-FALGAYRAC, R.LE BOULZENNEC, D.PRATLONG
Logement : A.HABAY et **Restauration** : C.SIMON BRADESI, Y.TERFAIA
CHSCT & RPS : H.SOURISSEAU, J.LUCAS VIEGAS, G.FOREST, S.GOURIOU, F.CHAUVET
RI CE DTSI : T.BLACHERE et **Marchés** : I.LEPRETRE
NvxVillage : D.COQUILLE, A.HABAY, N.BELARBI **AdHoc DISU** : I.LEPRETRE, S.FEJOZ
Reconversion SIIE : P.AYMAT

Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :

<https://www.cfecgc-orange.org/dtsi/>

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !



www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

